

Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

Étude d'impact sur l'environnement

Errata

- Volume 2 – Aménagement du réservoir Pikauba

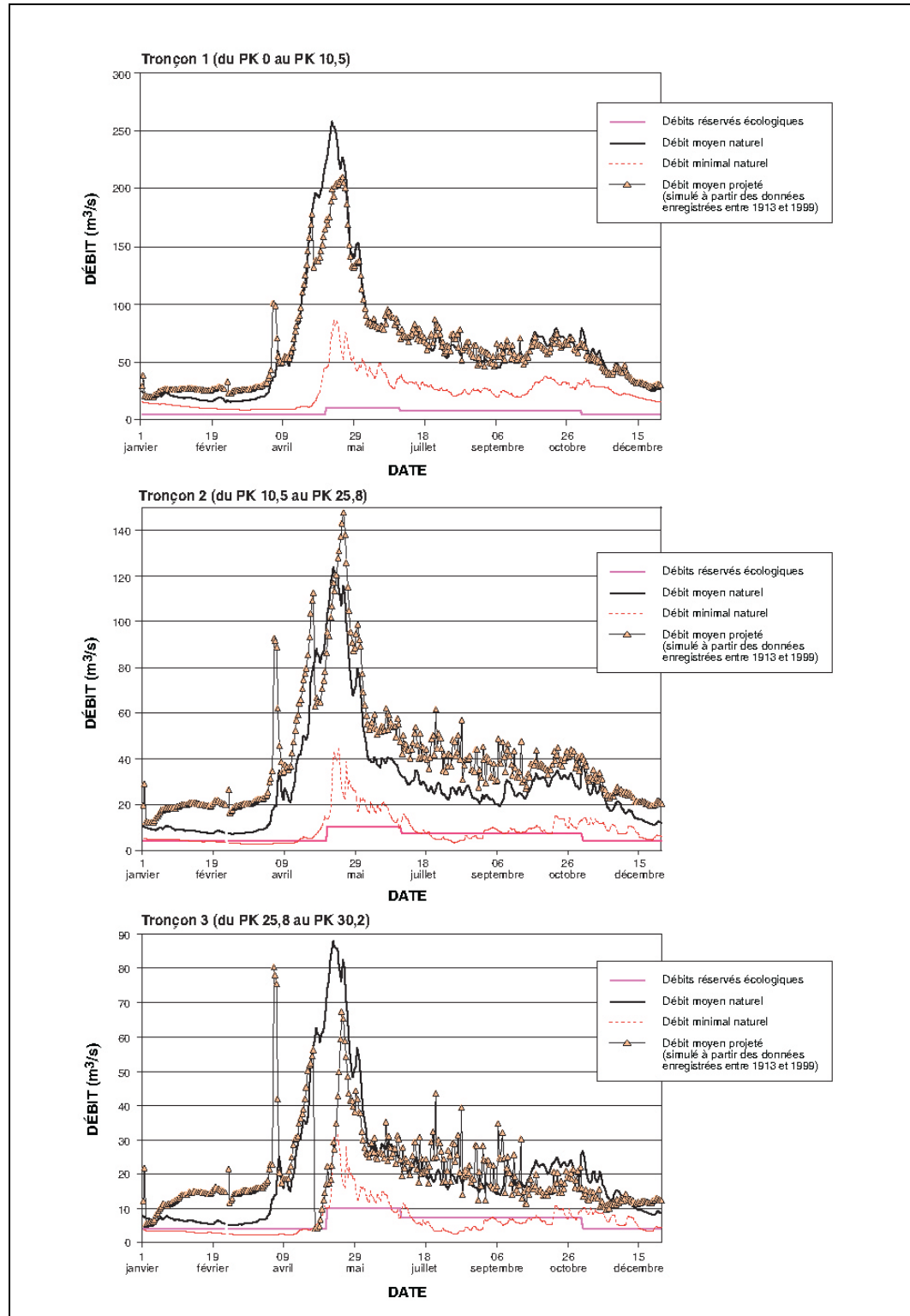
Cet errata présente une liste d'inexactitudes et de coquilles qui se sont glissées dans l'étude d'impact relative au projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami.

Le présent document a été réalisé par Hydro-Québec Équipement en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Voici la liste d'inexactitudes et de coquilles qui se sont glissées dans le volume 2 de l'étude d'impact relative au projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. L'italique est utilisé pour mettre certaines corrections en évidence.

- Page 1-40, figure 1-7 : le débit moyen de la Pikauba représenté dans le graphique B (reproduction de l'omble de fontaine) s'entend du 10 septembre au 25 octobre et non du 10 juin au 25 octobre.
- Page 1-44, figure 1-9 : l'hydrogramme du tronçon 2 (PK 10 à 26) de la Pikauba présente des données erronées en ce qui a trait au débit moyen projeté. On trouvera à la figure 1, page suivante, une version corrigée de ce graphique.
- Page 1-50, tableau 1-14 : il manque une entrée parmi les composantes du milieu humain. Entre « Occupation du territoire » et « Pêche, chasse et piégeage », il faut lire « Tourisme et récréation ». Cette composante du milieu est susceptible d'être touchée aussi bien par la présence et la gestion du réservoir et des ouvrages que par la gestion des débits.
- Page 2-11, section 2.3.5, dernier paragraphe : la densité de castors atteindrait, selon l'évaluation qui en a été faite, non pas 11 mais 14 colonies/10 km² à l'intérieur des limites du réservoir projeté, ce qui porte le total estimé à 23 (et non 29) colonies.
- Page 2-12, section 2.3.6, premier paragraphe : la liste d'espèces rares, menacées ou vulnérables observées dans la zone d'étude ne devrait pas comprendre l'autour des palombes. En effet, ce rapace a été désigné « non en péril » au Québec et dans l'est du Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).
- Page 4-22, section 4.2.3.5, dernier paragraphe : c'est des différences de température de l'eau du *réservoir* Pikauba qu'il est question, et non de celles de la rivière éponyme.
- Page 4-43, tableau 4-8 : à la ligne décrivant le faciès fluvial 3, la zone homogène comprise entre les PK 24,2 et 25,3 porte le numéro « 6 » et non « 3 ».
- Page 4-54, tableau 4-13 : le titre correct du tableau est « Évaluation des modifications *du régime sédimentaire* à l'amont du barrage en phase d'exploitation ».
- Page 4-57, tableau 4-15 : à la ligne « Nitrates et nitrites », dernière colonne, l'astérisque ne renvoie en fait à aucune note et il ne faut pas en tenir compte.
- Page 5-27, tableau 5-18 : à la dernière ligne du tableau (« Total »), il s'agit bien de 11 365 u.h. de superficie totale, et non de 11 635 u.h.
- Page 5-44, section 5.3.3, deuxième paragraphe : la dose journalière admissible est de 0,47 µg (*microgrammes*) et non de 0,47 g (*grammes*).

Figure 1 : Régimes hydrologiques actuel et prévu dans la rivière Pikauba
(figure 1-9 corrigée)



- Page 5-46, quatrième paragraphe : la dernière phrase (suivis de la méthylation du mercure) devrait renvoyer à la section 8.2.2.5 plutôt qu'à la section 8.2.2.4.
- Page 5-71, section 5.6.1.2, dernier paragraphe : la densité estimée de castors est non pas de 10,9 mais de 13,7 colonies/10 km² dans le secteur du réservoir projeté.
- Page 5-72, tableau 5-45 : dans les deux premières lignes, les données relatives au castor dans le secteur du réservoir projeté sont erronées. Le tableau 1 ci-après annule et remplace le tableau 5-45 de l'étude d'impact.

Tableau 1 : Nombre de colonies actives observées, densité et nombre de castors estimé dans le secteur du réservoir Pikauba projeté et les terrains de piégeage associés (tableau 5-45 corrigé)

Secteur	Nombre de colonies actives	Densité		Nombre de castors estimé ^c	
		Nombre de colonies (par 10 km ²)	Nombre de colonies (par 10 km de rive)	Nbre	SE
Réservoir Pikauba projeté ^a	23	13,7	s.o.	84	49
Rivière Pikauba	8	s.o.	0,5	29	17
Terrains de piégeage ^b					
Terrain 57	46	5,5	s.o.	168	97
Terrain 59	43	4,9	s.o.	157	91
Terrain 103	6	0,7	s.o.	22	13
Terrain 108	9	1,3	s.o.	33	19
Terrain 110	32	4,5	s.o.	117	68
Total	136	3,5		496	287

^a Inclut la section de la rivière Pikauba située dans le réservoir. N'inclut pas les îles projetées.
^b Inclut le secteur du réservoir projeté et les sections de la rivière Pikauba (aval, réservoir, amont).
^c Basé sur 3,65 castors/colonie (Lafond, Pilon et Leblanc, en prép.)

- Page 5-72, premier paragraphe : la plupart des colonies de castors ont été observées non pas sur 55 km de rives, mais sur 54 km.
- Page 5-91, tableau 5-55 : la colonne « Nombre total de colonies actives » contient des données erronées. Le tableau 2 de la page suivante contient les données corrigées et remplace le tableau 5-55 de l'étude d'impact.

Tableau 2 : Nombre et proportion de colonies actives de castors susceptibles d'être touchées par le déboisement et la mise en eau du réservoir (tableau 5-55 corrigé)

Terrain de piégeage	Nombre total de colonies actives	Nombre de colonies actives touchées	Proportion de colonies actives touchées (%)
Terrain n° 57	44	2	4
Terrain n° 59	35	8	19
Terrain n° 103	6	0	0
Terrain n° 108	8	1	11
Terrain n° 110	20	12	38
Total	136	23	17

- Page 5-96, section 5.7.1, troisième paragraphe : l'autour des palombes a été désigné « non en péril » au Québec et dans l'est du Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Il faut donc lire la seconde phrase de ce paragraphe comme suit : « Le faucon pèlerin, aperçu dans la zone d'étude, est considéré comme une espèce menacée par le COSEPAC (2000). »
- Page 6-50, section 6.4.2, quatrième paragraphe et tableau 6-39 : la durée de l'impact est moyenne et non courte. La troisième phrase devrait se lire ainsi : « La durée sera moyenne puisque les travaux se dérouleront sur une période inférieure à 5 ans. » Pour la même raison, le tableau 3 ci-après annule et remplace le tableau 6-39.

Tableau 3 : Évaluation de l'impact sur l'exploitation forestière en phase de construction (tableau 6-39 corrigé)

Intensité	Faible X	Moyenne	Forte
Étendue	Ponctuelle	Locale X	Régionale
Durée	Courte	Moyenne X	Longue
Importance de l'impact négatif Impact positif	Négligeable	Mineure X	Moyenne Majeure
Mesures d'atténuation courantes applicables : sections 5, 7, 9, 12,15, 20 et 21 (voir l'annexe B).			